

Annexe

Charte des points - Ristourne associée au bénévolat

Chaque fonction et activité décrites dans le tableau ci-dessous correspond à un pointage qui permet d’obtenir une ristourne par nageur et dont la valeur est fixée à chaque année, et ce, à la condition que les sessions de bénévolat lors des compétitions aient été effectuées pendant la saison compétitive courante*. La fonction ou l’activité peut être effectuée par le nageur lui même, un membre de sa famille ou un de ses amis. Il est à noter que la ristourne liée au bénévolat n’est pas applicable aux membres qui nagent exclusivement au Collège Français primaire.

Pour la saison 2025-2026, un nageur bénéficiera d'une ristourne de 200 \$ s'il a accumulé 200 points et qu'il a complété les sessions de bénévolat lors des compétitions. Comme il y aura un nombre limité d’occasions pour effectuer du bénévolat lors des compétitions locales (en raison de la fermeture de la piscine du Cégep Édouard-Montpetit depuis l'hiver 2024), l'Équipe invite ses membres à effectuer davantage de bénévolat lors des compétitions extérieures. L'Équipe a également majoré le nombre de points associés aux fonctions et activités décrites dans le tableau ci-dessous, de même qu’ajouter de nouvelles activités. Par ailleurs, nous invitons les membres à soumettre toute autre idée intéressante d’implication bénévole dont l'Équipe pourrait bénéficier et un pointage pourra y être associé en fonction du niveau d’implication requis. Toutes ces mesures visent à faciliter la capacité d’atteindre les 200 points nécessaires pour récupérer la ristourne.

GRILLE DE POINTAGE 2025-2026

Fonction (ou activité)	Points
Compétitions locales organisées par l'Équipe (séance d'environ 4 h) Directeur de rencontre et/ou directeur de rencontre adjoint Juge-arbitre ou coordonnateur en gestion de risque Starter, commis de course,secrétariat, JAC, électronique, chrono-chef et contrôleur de virages Chrono, placier, estafette ou autres Participation au comité hospitalité/casse-croûte Montage ou démontage complet de la piscine lors d'une compétition Intra-Club, Duel : séance de 1h30 à 2h (peu importe la fonction occupée)	45 points/session 35 points/session 30 points/session 25 points/session 25 points/session complète 10 points 15 points/session
Compétitions extérieures(séance d'environ 4 h)* Juge-arbitre Starter, commis de course,secrétariat, JAC, électronique, chrono-chef et contrôleur de virages Chrono, hospitalité ou autres Parent-accompagnateur	35 points/session 30 points/session 25 points/session 40 points/jour (max. 100 points)
Capitaine de groupe Agent de communication entre l'entraîneur et les parents du groupe (compétitions, activités, bénévolat, etc.)	80 points/saison
Autres Photographe de l'Équipe (à la demande de l'Équipe) Responsable des officiels Formation d'officiels (formateur) Formation d'officiels (participant) Formation de juge-arbitre Obtention du niveau 3 d'officiel Obtention du niveau 2 d'officiel Parent participant ou accompagnateur(activités de financement ou autres) Transports de nageurs vers les piscines extérieures Toute autre implication bénévole au profit de l'Équipe	30 points/session complète 175 points/saison complète 20 points/clinique 15 points/clinique 75 points 60 points 30 points 25 points par activité Pointage à déterminer selon la proposition
Comités Responsable d'un comité (hospitalité, gala, porte à porte, commandites, communication, etc.) Participation à un comité (Gala, commandites, communication, etc.)	80 points 60 points/comité
Conseil d'administration Comité exécutif Administrateurs	225 points/saison 150 points/saison

* Nageurs de 10 ans et moins : La participation à deux (2) sessions de bénévolat est obligatoire lorsque l'Équipe est en compétition.

* Nageurs de 11 ans et plus : La participation à quatre (4) sessions de bénévolat est obligatoire lorsque l'Équipe est en compétition.

(L'âge du nageur est calculé au 31 décembre 2025)